

Le 20 mai 2009

## Avis aux membres de l'APRHQ

**Objet :** Recours judiciaire sur la rente d'Hydro-Québec

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu récemment une lettre d'Hydro-Québec vous annonçant que trois retraités avaient entrepris un recours judiciaire sur le calcul de leur rente. L'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec tient à préciser que ce recours a pu être entrepris grâce à son appui. L'APRHQ a choisi de procéder par Requête en jugement déclaratoire (au nom de 3 retraités) afin d'accélérer le processus judiciaire en vue d'obtenir une décision de la Cour le plus rapidement possible, contrairement à un recours collectif qui peut prendre 10 ans.

La requête signifiée à la Cour par les demandeurs – les 3 retraités – soutient et démontre qu'en plus de réduire la rente en abolissant la 27<sup>e</sup> période de rente, le calcul de la rente est erroné. Il est à noter que les sommes en jeu sont minimes sur une base individuelle mais elles sont significatives pour le Régime de retraite. Cependant, l'Association a toujours privilégié depuis sa fondation une valeur fondamentale qui a pour nom l'équité.

Notre objectif ultime est que tous les retraités soient traités équitablement. C'est pourquoi nous sommes toujours disposés à rechercher avec Hydro-Québec une solution en ce sens.

Nous sommes conscients qu'un nombre important de retraités, mais non la majorité, sont favorisés par le mode de calcul actuel de la rente. Si, le cas échéant, le jugement de la Cour devait affecter de façon négative la rente de ces retraités, l'Association a l'obligation morale de défendre leurs intérêts avec la même détermination que dans le cas des retraités défavorisés.

Enfin, le fait qu'Hydro-Québec désire mettre en cause tous les retraités ne signifie pas qu'ils doivent se manifester suite à la lettre que leur a fait parvenir Hydro-Québec, pas plus qu'au document qu'elle leur expédiera au mois de juin. Nous vous reviendrons dans le prochain numéro du journal *Action* pour plus de précisions dans ce dossier.

Nous vous remercions de votre appui.

La présidente,



Jocelyne Pellerin